

ANNEXE N°15

Rapport Annuel 2024

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION
315 Avenue Saint-Baldou – 84300 CAVAILLON
www.luberonmontsdevaucluse.fr

Sommaire

INTRODUCTION	3
Présentation du territoire de LMV	3
Evolution de la population 2020-2024	5
Présentation des missions et activités de la Direction Déchet en 2024	6
I - Les indicateurs techniques du service	8
1 - La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	8
1.1- Organisation et fréquence	8
1.2 – Evolution des tonnages	12
1.3 – Traitement	13
2 - La collecte sélective	14
2.1 – Les emballages recyclables	14
2.2 – Le papier	15
2.3 – Le verre	17
2.4 - Les collectes spécifiques (CARTONS, TEXTILE)	18
3- La politique de prévention	19
4 -Les déchetteries	23
4.1 – Les apports	23
4.2 - La fréquentation en déchetteries	27
5 - Synthèse des déchets ménagers (DMA) sur le territoire de LMV Agglomération	29
II - Les indicateurs financiers	31
1 – Les coûts de gestion des déchets	31
1.1 - Dépenses et recettes réalisées en 2023 (compte administratif)	31
1.2 – Analyse des coûts 2024 par déchets	32
2 – Le financement du service d'élimination des déchets	33
CONCLUSION / PERSPECTIVES	35

INTRODUCTION

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérative un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Ce rapport est établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000. Il est présenté au conseil communautaire et est ensuite transmis aux communes membres pour présentation à leur conseil municipal et mis à disposition du public.

Présentation du territoire de LMV

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse s'est transformée en Communauté d'Agglomération.

Le territoire de LMV est situé dans le Sud Vaucluse entre la Durance, le Luberon et les Monts de Vaucluse. LMV compte 16 communes rassemblant 55 007 habitants au 1^{er} janvier 2024 sur 355 km² (155 hab / km²).

Près de la moitié de la population de LMV est concentrée dans la ville de CAVAILLON, située à l'ouest du territoire (25 832 habitants).

Les autres communes qui composent LMV sont plutôt des communes rurales dont la population moyenne est inférieure à 2 000 habitants, à l'exception de Cheval-Blanc, Lauris et Robion.

Les zones d'activités économiques sont essentiellement concentrées à l'ouest du territoire (176 ha de zones d'activités économiques).

De par sa situation géographique, le territoire de LMV est fortement impacté par la fréquentation touristique. La population présente sur le territoire augmente de façon conséquente dans de nombreuses communes pendant la saison estivale, ce qui a un impact sur les volumes de déchets collectés et nécessite donc une adaptation du service.



Issu de fusions successives d'EPCI, le territoire de LMV est constitué de plusieurs secteurs organisés différemment pour la collecte et le traitement des déchets.

- **Ex CCPLD « Provence Luberon Durance » : créée en 2003**
 - Cavaillon
 - Cheval-Blanc
 - Mérindol
 - Les Taillades
- **Ex CC de Coustellet : a fusionné avec la CCPLD au 1^{er} janvier 2014. La collectivité se nomme désormais LMV**
 - Cabrières d'Avignon
 - Lagnes
 - Maubec
 - Oppède
 - Robion
- **Secteur Gordes / Les Beaumettes : communes rattachées à LMV à compter du 1^{er} janvier 2014**
 - Gordes
 - Les Beaumettes
- **Ex CC « Les portes du Luberon » : a intégré LMV le 1^{er} janvier 2017**
 - Lauris
 - Lourmarin
 - Puget
 - Puyvert
 - Vauignes

Evolution de la population 2020-2024

(Population municipale)

Nom de la commune	2020 (base 2017)	2021 (base 2018)	2022 (base 2018)	2023 (base 2020)	2024 (base 2021)
Cavaillon	26 641	26 198	26 236	25 832	25 923
Cheval-Blanc	4 276	4 295	4 290	4 300	4 317
Mérindol	2 097	2 147	2 189	2 232	2 251
Taillades	1 909	1 923	1 921	1 917	1 957
Ex CCPLD	34 923	34 563	34 636	34 281	34 448
Cabrières-d'Avignon	1 816	1 833	1 835	1 845	1 795
Lagnes	1 635	1 645	1 641	1 638	1 673
Maubec	1 930	1 933	1 920	1 914	1 914
Oppède	1 332	1 304	1 295	1 292	1 284
Robion	4 531	4 587	4 631	4 688	4 746
ex CCC	11 244	11 302	11 322	11 377	11 412
Gordes	1 773	1 672	1 670	1 666	1 666
Beaumettes	255	267	280	293	303
Gordes/Beaumettes	2 028	1 939	1 950	1 959	1 969
Lauris	3 856	3 867	3 879	3 890	3 896
Lourmarin	1 076	1 043	1 040	1 042	1 042
Puyvert	817	817	830	823	819
Puget	769	785	819	852	864
Vaugines	568	563	558	553	557
ex CCPL	7 086	7 075	7 126	7 160	7 178
Total LMV	55 281	54 879	55 034	54 777	55 007

La population de LMV a augmenté de 0,42 % en 2024 par rapport à 2023, après une baisse de 0,47 % entre 2022 et 2023.

Sur la période 2018-2024, la population de LMV a diminué de – 0.28 %.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 2023/2024	Evol 2018/2024
Ex CCPLD	34 828	34 692	34 923	34 563	34 636	34 281	34 448	0,49%	-1,09%
ex CCC	11 062	11 206	11 244	11 302	11 322	11 377	11 412	0,31%	3,16%
Gordes/Beaumettes	2 223	2 124	2 028	1 939	1 950	1 959	1 969	0,51%	-11,43%
ex CCPL	7 051	7 070	7 086	7 075	7 126	7 160	7 178	0,25%	1,80%
Total LMV	55 164	55 092	55 281	54 879	55 034	54 777	55 007	0,42%	-0,28%

Présentation des missions et activités de la Direction Déchet en 2024

La Direction des Déchets a pour mission de mettre en œuvre la politique déchet de LMV Agglomération.

La Direction des Déchets comprend 4 services :

- le service COLLECTE en charge de :
 - la collecte en **régie** des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) sur les secteurs de Cavaillon (communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol) et Robion (communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion), ainsi que le ramassage des encombrants et dépôts sauvages, notamment sur la ville centre ;
 - le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les communes de Gordes et Les Beaumettes ainsi que les 5 communes de l'ex CCPL : Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines ;
 - la gestion de la flotte de véhicules (bennes et véhicules de l'ensemble des services de LMV).

Il comprend 39 agents dont 2 chefs de secteur pour l'encadrement des agents de collecte en régie (Cavaillon et Robion) :

- le service INGENIERIE DECHETS en charge du suivi des contrats et des finances. Il comprend 2 agents ;
- le service DECHETTERIE / PAV en charge de :
 - l'organisation des 5 déchetteries en régies : 3 sites multi matériaux et 2 sites dédiés aux déchets verts ;
 - le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les Points d'apport volontaire ;

Il comprend 10 agents dont 1 coordonnateur pour l'encadrement des agents d'accueil de déchetterie, en régie :

- le service PREVENTION en charge :
 - du déploiement des composteurs individuels et collectifs ;
 - du pilotage de la matrice comptacoût ;
 - du développement des actions de communication auprès des administrés pour améliorer la qualité du tri.

Ces quatre services sont placés sous l'autorité d'un directeur.

La Direction des Déchets est rattachée au Pôle TECHNIQUE.

L'année 2024 a été marquée par :

- **La création d'une cellule qualité** : une cellule qualité a été créée en 2024 afin d'améliorer la qualité des filières du recyclage et diminuer de facto la quantité de déchets ultimes. Parmi les actions principales mises en œuvre pour atteindre cet objectif, on trouve la lutte contre les erreurs de tri (contrôles lors de la collecte) et la sensibilisation au tri par le déploiement d'animations tout public (fête de la science, conférences, intervention médiathèques, foire de Cavaillon, etc...) ;
- **La poursuite de formation compostage sur les sites Mon Espace Vert à Cavaillon et Vaugines** : afin d'accompagner la mise en place de l'obligation de trier les biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024, des formations gratuites sont proposées aux administrés sur les sites Mon Espace Vert de l'agglomération une fois par mois ;
- **L'arrivée de deux nouvelles recrues** : une animatrice biodéchets est arrivée en avril 2024 au sein de la cellule qualité. Elle a pour missions de mettre en œuvre les actions de sensibilisation et de déployer le compostage au sein de la collectivité. Une conseillère technique déchets a pris ses fonctions en juillet 2024. Elle est en charge de développer la redevance spéciale auprès des professionnels du secteur et de rédiger les marchés publics du service déchets.

I - Les indicateurs techniques du service



1 - La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

Les OMR sont constituées des déchets restant à la charge de la collectivité, après mise en place des collectes sélectives. Elles comprennent la fraction résiduelle des déchets des ménages mais peuvent contenir également des déchets non ménagers dont les caractéristiques sont assimilables aux ordures ménagères (collectivités, administrations, artisans, commerçants, etc.).

1.1- Organisation et fréquence

La collecte des OMR est réalisée en régie par le personnel communautaire sur 9 des 16 communes de LMV : Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion.

Sur les 7 autres communes (Gordes, Les Beaumettes, Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines), la collecte des OMR est confiée à un prestataire privé dans le cadre d'un marché public.

Quand le ramassage n'est pas effectué en régie, l'encadrement du Service Collecte de LMV exerce un contrôle de l'activité confiée aux entreprises prestataires.

Le service de collecte de LMV assure le traitement des réclamations des usagers et apporte les réponses techniques et organisationnelles adaptées aux besoins du territoire et aux évolutions nécessaires liées au développement de l'urbanisation et aux aménagements urbains réalisés par les communes ainsi qu'aux changements de comportement des usagers. Le service adapte ainsi régulièrement les tournées ainsi que la localisation des points de collecte.

La collecte est réalisée soit en porte à porte en bacs individuels, soit en bacs de regroupement. Depuis 2016, LMV a déployé de nouveaux dispositifs de colonnes enterrées ou semi-enterrées dans plusieurs communes. En 2024, 3 conteneurs semi-enterrés ont été implantés sur la route D173 à Puget. LMV a également accompagné techniquement des résidences privées dans l'installation de 2 nouveaux points semi-enterrés à Cavaillon, 1 à Mérindol et 2 à Robion (Chemin de la Gare, Rue André Dumoulin).

Les OMR sont acheminées soit au quai de transfert du Grenouillet à Cavaillon, équipement géré par le syndicat de traitement SIECEUTOM (secteur de Cavaillon et ex CCPL), soit au quai de transfert du SIRTOM d'Apt (secteur de Robion et communes de Gordes et Les Beaumettes).

a) Fréquence de collecte

Commune	Fréquence		Commune	Fréquence		Commune	Fréquence	
	OMR	Emballages		OMR	Emballages		OMR	Emballages
Cavaillon Centre-ville	7	1	Cabrières d'Avignon	3	1	Lauris centre	3	PAV
Cavaillon résidence Docteur Ayme	5	1	Lagnes	3	1	Lauris extérieurs	2	PAV
Cavaillon périphérie du centre-ville et habitat collectif	2	1	Maubec	3	1	Lourmarin centre	3	PAV
Cavaillon habitat pavillonnaire	1	1	Oppède	3	1	Lourmarin extérieurs	2	PAV
Cheval Blanc centre-ville et habitat collectif	2	1	Robion centre	3	1	Puget	PAV	PAV
Cheval Blanc habitat pavillonnaire	1	1	Robion campagne	2	1	Puyvert	2	PAV
Mérindol centre-ville et habitat collectif	2	1	Les Beaumettes	2 (3 en été)	1	Vaugines centre	3	PAV
Mérindol habitat pavillonnaire	1	1	Gordes cœur de village	6	1	Vaugines extérieurs	2	PAV
Les Taillades	1 (2 pour les PR)	1	Gordes extérieur	2 (4 en été)	1			

b) Moyens matériels

Le Service Collecte est installé dans le bâtiment « ENVIRONNEMENT » au siège de LMV à Cavaillon. Il dispose également d'un dépôt sur la commune de Robion pour la desserte des 5 communes ex CCC (Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion).

Pour exercer sa mission de collecte, il dispose de :

- 2 camions grue pour la collecte des conteneurs enterrés, semi-enterrés et aériens ;
- 2 bennes à ordures ménagères (BOM) chargement latéral pour la collecte des déchets en sécurité ;
- 15 bennes ordures ménagères à chargement arrière réparties de la manière suivante :
 - 4 mini bennes de 6 à 9 m³
 - 11 bennes de 14 à 20 m³
- 4 camions-plateaux équipés d'un hayon dont un avec une grue électrique pour le ramassage des dépôts sauvages et des encombrants ;
- 1 camion de nettoyage des PAV ;
- 1 camionnette pour la maintenance et la livraison des conteneurs ;
- 3 petits utilitaires pour l'encadrement et la logistique.

c) Moyens humains

L'année 2024 a vu l'arrivée d'une animatrice biodéchets et d'une nouvelle conseillère technique déchets.

La direction Déchet est constituée de :

- 1 Directeur ;
- 1 Conseillère technique ;
- 1 Assistante administrative et financière ;
- 1 Chargée de Prévention et une animatrice biodéchets ;
- 2 Agents de Maintenance ;
- 2 Chefs d'équipe Collecte et 37 agents de collecte ;
- 1 Coordonnateur Déchetterie et 10 agents d'accueil en déchetterie ;
- 1 chef d'équipe Qualité du tri, un agent d'accueil et un agent responsable de la livraison et la maintenance des bacs.

d) Actions phares réalisées en 2024

Marchés publics :

- 24VDFS01 – Fourniture et pose de pneumatiques pour le parc de véhicules de LMV notifié le 23/05/2024 ;
- 24VDFS02 – Collecte des DMA sur les communes de Gordes et les Beaumettes notifié le 05/08/2024 ;
- 24VDFS03 – Fourniture de composteurs individuels et collectifs en bois et accessoires notifié le 25/07/2024 ;
- 24VDFS06 – Fourniture de récipients pour la collecte des déchets notifié le 22/05/2024 (en groupement avec La Cove et le Grand Avignon) ;
- 24VDFS07 – Location et entretien de vêtements de travail haute visibilité pour LMV notifié le 25/10/2024 ;
- 24VDFS08 – Réparations des équipements et contrôles de sécurité du parc à bennes à ordures ménagères notifié le 28/11/2024 ;
- 24VDFS09 – Traitement-valorisation des déchets issus des déchetteries et sites Mon Espace Vert de LMV qui sera notifié en 2025.

Livraison et vente de matériels roulants :

Livraison d'un camion grue pour la collecte des conteneurs enterrés, semi-enterrés et aériens et d'une camionnette pour la maintenance et la livraison des conteneurs.

Implantation de points de collecte enterrés et semi-enterrés

Implantation de 3 conteneurs semi-enterrés sur la route D173 à Puget.

Activités annexes :

Présence aux réunions mensuelles GUP, organisées par la mairie de Cavaillon pour améliorer la gestion des déchets dans les zones prioritaires de la commune.

1.2 – Evolution des tonnages

CHIFFRES CLES Ordures ménagères résiduelles (OMR)

17 116 tonnes d'OMR collectées sur le territoire de LMV (contre **16 999 tonnes** en 2023, **17 666 tonnes** en 2022, **18 297 tonnes** en 2021, **17 994 tonnes** en 2020, année COVID, et 18 019 tonnes en 2019), soit une augmentation de 0,69 % sur 2024/2023.

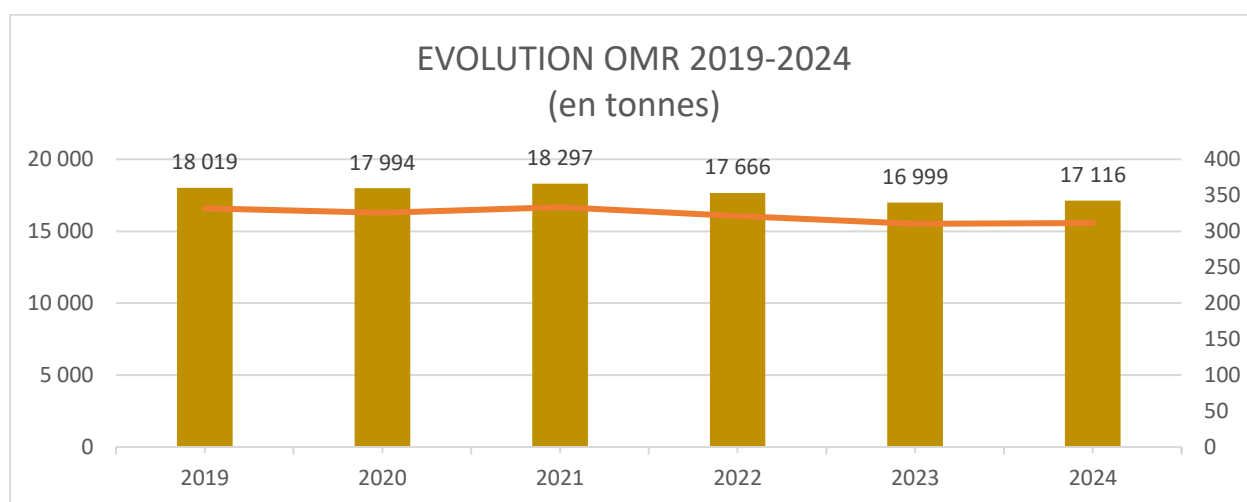
Si l'on compare à 2019, la diminution est de **5.01 %**.

(311 kg / habitant)

moyenne nationale : 246 kg }

moyenne Région PACA : 350 kg } *(données 2022 Observatoire Régional des Déchets)*

moyenne Vaucluse : 329 kg (2021) }



Avec une performance de **311 kg / an / hab**, LMV se situe près de la moyenne départementale fixée à 329 kg/an/hab.

	OMR (kg/an/hab)
<i>Données ADEME 2021- ORDEC</i>	
Performance nationale (2022)	246
Performance PACA (2022)	350
Performance Vaucluse (2021)	329
Performance LMV Agglomération -Année 2024-	311

NB : la comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2022 pour les performances nationales et régionales.

1.3 – Traitement

Le traitement des OMR est délégué par LMV à deux syndicats de traitement distincts en fonction de la zone géographique :

- Le **SIECEUTOM** pour les OMR en provenance des secteurs ex CCPLD et ex CCPL : le quai de transfert est situé sur le site du Grenouillet à Cavaillon ; celui-ci a été complètement rénové, les nouvelles installations ayant commencé à fonctionner en 2020 ;
- Le **SIRTOM d'Apt** pour les OMR en provenance des secteurs ex CCC et Gordes et les Beaumettes : le quai de transfert est situé à Apt.

Ces deux syndicats assurent le transport des OMR vers l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) de Vedène pour leur incinération (ou enfouissement lors des pannes de l'UVE).

En 2024, le SIECEUTOM a assuré le traitement de **13 305 tonnes** d'OMR de LMV (contre 13 072 tonnes en 2023, 13 481 tonnes en 2022), soit une augmentation de 1,78 % sur ce secteur.

En 2024, le SIRTOM d'Apt a, quant à lui, assuré le traitement de **3 811 tonnes** d'OMR de LMV (contre 3 927 tonnes en 2023 et 4 185 tonnes en 2022), soit une diminution de 2,95 % sur ce secteur.



2 - La collecte sélective



2.1 – Les emballages recyclables

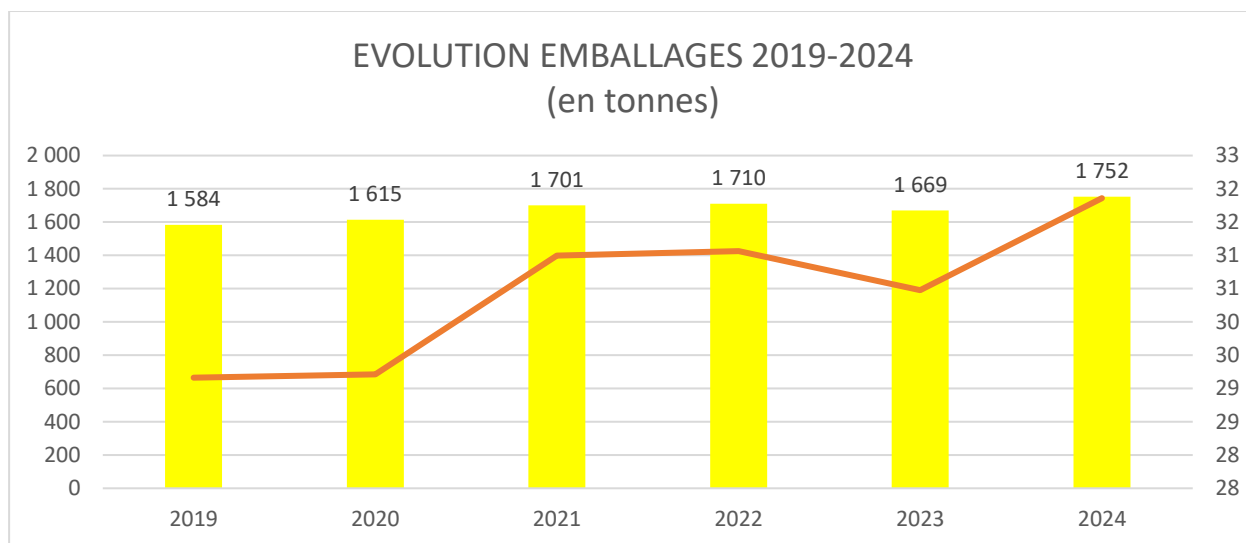
- Pour le secteur de CAVAILLON, la collecte sélective des EMBALLAGES est assurée en régie par le personnel de LMV. Elle est organisée majoritairement en porte à porte (sacs jaunes ou bacs jaunes individuels), en bacs de regroupement ou en point d'apport volontaire. Le secteur de CAVAILLON est en **extension des consignes de tri** depuis 2012 : **tous les emballages plastiques** (flacons, bouteilles, films, barquettes, etc.), cartonnettes, **tous les alu, etc.** Les emballages sont déposés au quai de transfert du Grenouillet, puis acheminés vers le **centre de tri de Nîmes** géré par PAPREC qui dispose d'un centre de tri moderne permettant le tri et le recyclage de l'ensemble des emballages précités.
- Pour le secteur de ROBION, la collecte sélective des EMBALLAGES est assurée en régie par le SIRTOM d'Apt. Elle est organisée en bacs de regroupement, en colonnes aériennes et en colonnes enterrées. Cette partie du territoire est passée en extension des consignes de tri en 2020. Le SIRTOM apporte désormais ses emballages au centre de tri de de Manosque.
- Pour les communes de GORDES et LES BEAUMETTES, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché pour la collecte en bacs. Elle est également réalisée par le SIRTOM d'Apt pour les conteneurs enterrés et semi-enterrés.
- Pour les 5 communes de l'ex CCPL, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est organisée en colonnes aériennes.

NB : Ce service monte en puissance avec le déploiement chaque année de nouveaux dispositifs enterrés et semi-enterrés, ce qui permet de réduire le nombre de bacs, sujets à des dépôts de déchets non appropriés et donc susceptibles de refus de tri plus importants.

1 752 tonnes d'emballages ont été collectées en 2024 sur le territoire de LMV (contre 1 669 tonnes en 2023 et 1 709 tonnes en 2022).

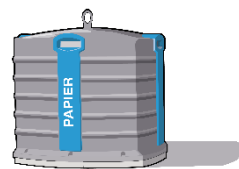
Sur l'ensemble du territoire LMV, la collecte sélective des EMBALLAGES, malgré une baisse de 2.36 % entre 2023 et 2022, a progressé de 4,98 % entre 2024 et 2019. On peut observer des disparités selon les secteurs :

- + 4,19 % sur le secteur SIECEUTOM ;
- + 12,21 % sur le secteur SIRTOM.



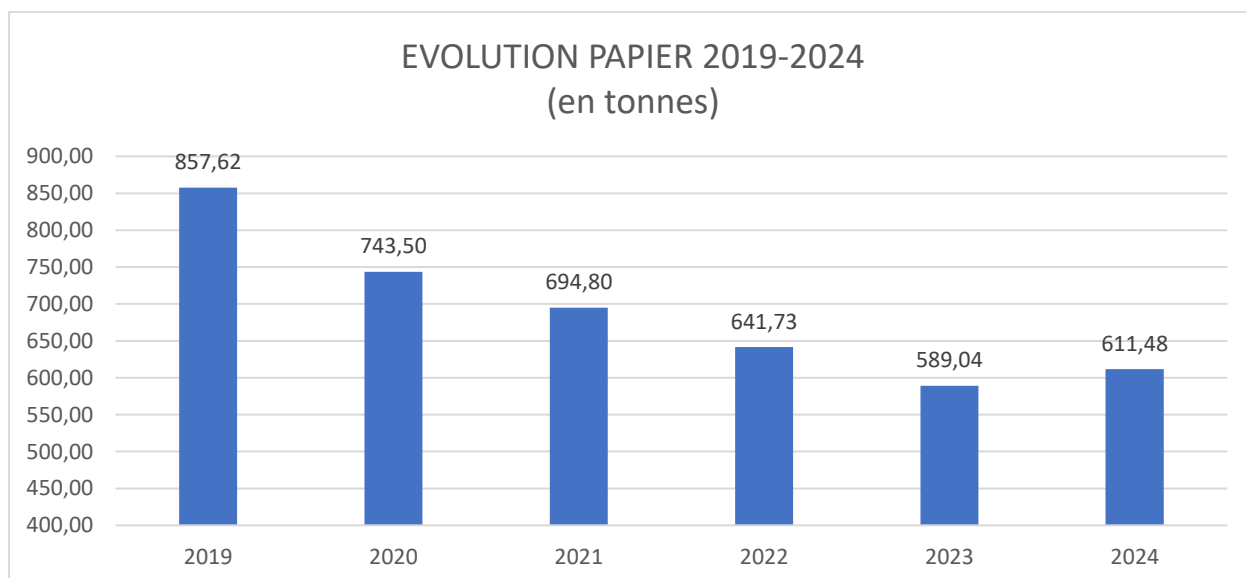
2.2 – Le papier

La collecte sélective du PAPIER est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes, enterrées ou semi-enterrées, à l'exception du SIRTOM pour lequel une partie du papier JRM est collectée en même temps que les emballages.



De façon générale, on observe une baisse continue de la collecte du papier depuis plusieurs années, hormis pour cette année 2024, dont la stabilisation peut s'expliquer par le déploiement des colonnes.

EVOLUTION PAPIER : 3,81 %



Le rachat du papier est effectué par l'entreprise de recyclage NORSKE.

Pour l'ensemble de ces deux flux (EMBALLAGES + PAPIER), la performance de LMV se stabilise à **43 kg/an/hab** (en-dessous de la moyenne nationale mais au-dessus des moyennes départementale et régionale).

Données ADEME 2022- ORDEC	
	EMBALLAGES ET PAPIERS (kg/an/hab)
Performance nationale (2022)	53
Performance PACA (2022)	40,2
Performance Vaucluse (2021)	43
Performance LMV Agglomération -Année 2024-	43

NB : La comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2022 pour les performances nationales et régionales.

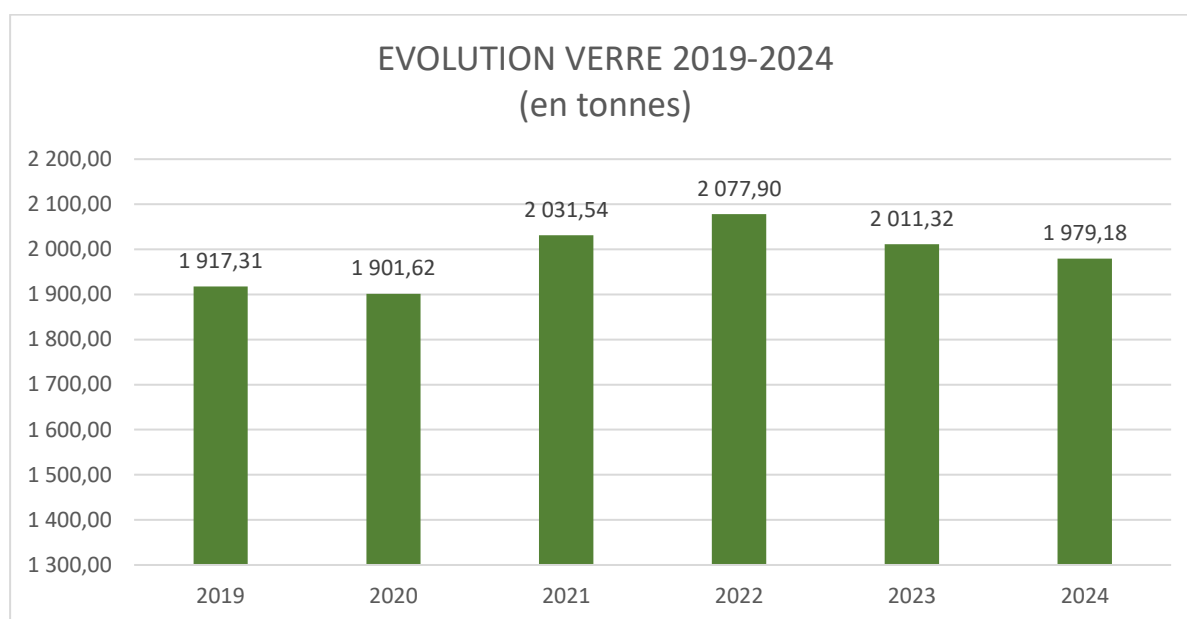
2.3 – Le verre

La collecte sélective du VERRE est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes ou enterrées ou semi-enterrées, y compris sur le secteur SIRTOM.



La collecte du **VERRE** a diminué en 2024 (-1.60 % par rapport à 2023, -3.20 % par rapport à 2022, - 1.00 % par rapport à 2021, et + 5.77 % par rapport à 2019).

EVOLUTION VERRE : - 1.60 %



La collecte du verre est assurée par un prestataire privé jusqu'au centre de recyclage de VERGEZE (30). La reprise du verre est assurée par OI MANUFACTURING.

La performance de LMV pour le verre atteint **36 kg/an/hab** (supérieure aux moyennes nationale, départementale et régionale).

	VERRE (kg/an/hab)
<i>Données ADEME 2022- ORDEC</i>	
Performance nationale (2022)	34
Performance PACA (2022)	27
Performance Vaucluse (2021)	31
Performance LMV Agglomération -Année 2024-	36

NB : La comparaison est effectuée sur la base des chiffres 2022 pour les performances nationales et régionales.

2.4 - Les collectes spécifiques (CARTONS, TEXTILE)



Une collecte spécifique des **cartons** pour les professionnels est assurée :

- En régie par l'équipe collecte en centre-ville de Cavaillon et sur les points d'apports volontaires, qui les achemine jusqu'au quai de transfert du Grenouillet. Le SIECEUTOM assure ensuite le transport vers le site de recyclage et perçoit les recettes de vente de ces cartons (347 tonnes en 2024, contre 300,18 tonnes en 2023, 276 tonnes en 2022, 234 tonnes en 2021 et 179 tonnes en 2020, soit une **progression de 15.60 %**) ;
- Par un prestataire privé sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puyvert et Vaugines, qui les achemine à la déchetterie de Vaugines (tonnages inclus dans les chiffres déchetteries). Le tonnage des cartons en déchetteries montre une **augmentation de 18.18 %** en 2024 ;
- Par un prestataire privé sur la commune de Gordes, avec une diminution des tonnages de **19.95 %** observée en 2024.

Au total, ce sont donc **867 tonnes** de cartons qui ont été collectées séparément sur l'ensemble du territoire de LMV, soit une augmentation de **16.29 % par rapport à 2023**.

Face à l'**augmentation des tonnages de cartons** collectés dans l'ensemble des modes de collecte (collecte en régie, dans les déchetteries, dans la collecte des emballages), à laquelle s'ajoute également une augmentation de la présence des cartons dans les ordures ménagères, la **collecte spécifique des cartons** a été mise en place en mai 2022 pour réduire la part dans les ordures ménagères de cette matière recyclable. En 2022, 8 PAV dédiés aux cartons ont ainsi été installés sur les communes de Lourmarin, Puget, Lauris et Puyvert.

En 2023, 14 nouveaux PAV ont été installés sur le Sud Luberon.

En 2024, 3 conteneurs semi-enterrés ont été implantés sur la route D173 à Puget.

Une collecte des **textiles** est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de **46 colonnes aériennes** « Provence TLC ». Les dépôts textiles sont récupérés gratuitement par le prestataire. **130 tonnes** ont été collectées en 2024 (contre 113 tonnes en 2023, 102,9 tonnes en 2022, 153,9 tonnes en 2021, 146,86 tonnes en 2020 et 202,92 tonnes en 2019). La baisse de tonnage constatée depuis 2020 est essentiellement due aux effets de la crise sanitaire et aux **difficultés rencontrées par le prestataire à assurer la collecte régulièrement**, et ce malgré des apports conséquents (bornes souvent pleines). Un changement de prestataire a été réalisé en novembre 2022. L'entreprise Provence TLC a installé 25 colonnes sur le territoire hors Cavaillon.

Depuis le changement de prestataire, aucun débordement n'a été détecté.

CHIFFRES CLES COLLECTE CARTONS et TEXTILES

867 tonnes de cartons (contre 746 tonnes en 2023) **(15.8 kg/an/hab)**

130 tonnes de textiles (contre 113 tonnes en 2023) **(2.36 kg/an/hab)**

3- La politique de prévention

LMV s'est engagée dans la réduction de la production des déchets depuis de nombreuses années. En 2020, LMV a engagé un cabinet pour l'élaboration de son **nouveau Programme Local de Prévention et de Gestion des Déchets (PLPDMA)**.

L'année 2021 a été consacrée à la mise en place de la Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi (CCES) et à l'organisation de plusieurs réunions et ateliers visant à arrêter les objectifs et le plan d'actions dont la mise en œuvre a été initiée en 2022 jusqu'à la fin de la mandature (2026).

Parallèlement, LMV a continué à mener en 2021 plusieurs actions visant à réduire la production de déchets et améliorer davantage le tri et le recyclage des matériaux.

En 2022, le déploiement des composteurs dans les crèches a permis d'initier les actions du PLPDMA.

En 2023, la poursuite du déploiement des composteurs s'est intensifiée et plusieurs actions de prévention ont permis d'accompagner cette démarche.

➤ Création d'une cellule qualité

En 2024 a été créée une cellule qualité au sein du service déchet, sous la responsabilité de la chargée de prévention Sandrine MOY. L'objectif principal est d'améliorer la qualité des filières du recyclage et de diminuer les volumes d'OMR collectés.

Les contrôles de la qualité du tri de nos bacs, mis en place depuis 2023, se sont ainsi intensifiés cette année lors des tournées de collecte, grâce notamment, au déploiement d'un téléphone par camion avec lequel les agents peuvent saisir jusqu'à 5 anomalies par jour.

La cellule qualité se charge ensuite de faire remonter l'erreur auprès du propriétaire concerné.

En second lieu, l'équipe de prévention a développé le nombre de ses interventions à destination des habitants LMV au sein de l'agglomération (sensibilisations au compostage et au tri, fête de la Petite Enfance, fête de la Science, foire de Cavaillon, etc...).

Enfin, une animatrice biodéchets est venue renforcer l'équipe et se charge de déployer le compostage au sein de la collectivité.



➤ Livraison de broyat gratuit aux agriculteurs locaux

Afin de réduire le brûlage des végétaux, LMV a poursuivi le partenariat avec les agriculteurs locaux afin de livrer en local le broyat issu des déchets verts, déposés dans les plateformes de déchets verts de Cavaillon et Vauzines. Ce dispositif permet d'éviter le transport vers le centre de traitement des déchets verts de Bollène ainsi que les coûts de traitement.

En 2024, **8 851 tonnes** de déchets verts ont été broyées et livrées en local.

A noter que les quantités réceptionnées sur les deux sites sont en augmentation :

- MEV Cavaillon : **+ 8 %** par rapport à 2023 ;
- MEV Vauzines : **+19 %** par rapport à 2023.



➤ Le compostage

Les biodéchets représentent environ 30 % des poubelles résiduelles des Français.

Depuis 2003, LMV encourage le compostage individuel et collectif par l'installation gratuite de composteurs collectifs dans des lieux appropriés (résidences, jardins partagés, restaurants scolaires, etc.) et par la vente aux particuliers de composteurs à prix réduit.

Depuis 2023, les ventes de composteurs sont en continuelle augmentation avec une hausse de 178 % en 2024 par rapport à 2023 pour un total de **724 composteurs individuels vendus**.



Afin d'accompagner ce déploiement, depuis septembre 2023, LMV organise des séances gratuites de formation du geste du compostage pour les citoyens les samedis matin sur les sites Mon Espace Vert à Cavaillon et Vaugines.

Ces sessions d'information matinales d'une durée d'une heure, se sont poursuivies en 2024 à raison d'une fois par mois sur chaque site.

Ces moments permettent, dans un cadre agréable, de présenter le fonctionnement d'un composteur et de répondre aux craintes éventuelles des utilisateurs.

➤ Le déploiement des corbeilles de tri dans les services LMV

Pour faire le tri, il faut disposer de poubelles de tri. Après le déploiement des corbeilles de tri dans les bureaux en 2023, LMV s'est également lancée en 2024 dans l'équipement des corbeilles de tri dans ses écoles, collèges et lycées, ainsi qu'une partie de ses crèches et médiathèques.

La corbeille d'OMR historique a disparu au profit d'une corbeille bleue pour le papier et jaune pour les emballages. Ces corbeilles sont en carton recyclé et recyclable et sont fabriquées en France.



➤ Le stand Valorisation des déchets sur la Foire de Cavaillon



Présent cette année encore à la Foire de Cavaillon, le service déchet a proposé un grand stand situé dans la Halle du MIN, composé de nombreuses animations ludiques et pédagogiques autour du tri des déchets et du compostage.

Grâce à des outils pédagogiques développés avec un entrepreneur local, les citoyens ont pu à nouveau piloter une BOM numérique, collecter un PAV à l'aide d'un bras robotisé, simuler le tri sur une déchetterie, reconstruire les différents outils d'un centre de tri et puis découvrir toutes les étapes d'une unité de valorisation énergétique. Ces outils ont été complétés cette année par deux Escapes Games mobiles consacrés au zéro-déchet et au compostage.

Durant les 4 jours de la foire, **1 151 personnes sont passées sur le stand.**

➤ Les animations sur le tri et le recyclage

De nouvelles interventions dans les écoles sur le tri et le recyclage ont été programmées pour l'année scolaire 2024/2025.

Ces animations sont réalisées en partenariat avec l'association OPUS.

En 2024, l'équipe de la cellule qualité a distribué des guides du tri dans une grande partie des boîtes aux lettres de nos administrés. Elle a également poursuivi ses animations tout public, en mettant l'accent sur les jeunes. Des sensibilisations ont été faites dans les médiathèques notamment, ainsi que lors d'événements qui leur étaient destinés (fête de la Petite Enfance, fête de la Science, intervention au centre aéré d'Oppède suivi d'une visite de la déchetterie de Lauris).

Déjà équipée de jeux interactifs visant à informer de manière ludique les citoyens, l'équipe a travaillé sur de nouveaux jeux dont deux Escapes Games mobiles, sous forme de poubelles, consacrés au zéro-déchet et au compostage.

D'autres animations ponctuelles ont été réalisées au sein des communes LMV à la demande des mairies, telles que des conférences déchets aux Taillades et à Lourmarin, ou des associations locales (Jardins partagés de Cheval Blanc, Au Bonheur des Jardiniers aux Taillades).

Fête de la Science 2024

Cette année, le service déchet a proposé un stand à la fête de la Science de Cavaillon, installée à la Salle du Moulin Saint-Julien le 12 octobre 2024. Notre cellule qualité était présente sur toute la journée avec deux jeux ludiques sur la dégradation des déchets pour une prise de conscience de l'impact des déchets jetés dans la nature sur notre environnement.



➤ Collecte de sapins de Noël

LMV a renouvelé en 2024 l'opération « collecte des sapins de Noël ». En plus des points de collecte sur les communes de Cavaillon, Cheval-Blanc, les Taillades et Mérindol, le dispositif s'est étendu depuis 2023 sur les communes de Robion, Maubec, Oppède, Cabrières d'Avignon et Lagnes. **1 719 sapins** ont été collectés en 2024, **soit -0,4 % par rapport à 2023**, puis acheminés vers



la déchetterie « Mon Espace Vert » de Cavaillon pour y être broyés. Le broyat ainsi obtenu est ensuite mis gratuitement à disposition des habitants et, pour une grande partie, livré aux agriculteurs locaux.

➤ Collecte de jouets

Du 14 au 30 novembre 2024, des bacs de collecte ont été installés dans nos déchetteries, au siège de LMV, à la Maison de la Petite Enfance et dans nos 14 crèches, afin de collecter nos jouets inutilisés pour l'opération Laisse Parler Ton Cœur, organisée par Ecosystem et Ecomaison. Ces jouets sont ensuite récupérés par le Secours Populaire de Lauris et redistribués à des familles dans le besoin.

Pour cette première participation, ce sont **750 kg de jouets** qui ont été récoltés !

Une initiative solidaire et éco-responsable réussie qui favorise le réemploi, sensibilise au gaspillage et permet aux familles les plus démunies de bénéficier de cadeaux pour les fêtes.



4 -Les déchetteries

4.1 – Les apports

En 2024, LMV disposait de :

- 4 déchetteries multi-matériaux :
 - Cavaillon (Puits des Gavottes), Lauris et Vaugines gérées en régie par les agents de LMV ;
 - Coustellet gérée par le SIRTOM d'Apt.
- 2 déchetteries MON ESPACE VERT à Cavaillon et Vaugines pour les déchets verts gérées en régie ;
- 1 déchetterie dédiée pour les services de LMV (collecte des encombrants) sur le site du Grenouillet à Cavaillon.

PROJETS PHARES 2024

- Regroupement des marchés publics relatifs aux déchetteries et sites « Mon espace vert » LMV ;
- Réflexion sur la mise en place d'un contrôle d'accès dans les déchetteries LMV.

Nombre d'habitants Source Insee	54 317	54 317	54 317	55 281	54 879	55 034	54 777	55 961	
------------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--

Déchetterie du Puits des Gavottes									
Apport par Particuliers									
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 2024/2023 (%)
Gravats	1 718	1 624	1 828	1 789	2 162	2 180	2 136	1 845	-14%
Encombrants	1 465	1 352	1 502	1 509	1 268	1 554	1 487	1 482	0%
Végétaux									
Ferrailles	370	377	386	396	387	363	356	368	3%
Cartons	111	92	108	103	146	137	136	132	-3%
Bois	578	547	527	631	573	546	512	494	-4%
Eco Mobilier	214	527	581	307	531	564	552	462	-16%
D3E	225	253	268	213	231	227	214	187	-13%
Batteries / piles	1	1	1	1	2	2		1	
Huile vidange	9	6	8	5	7	4	6	10	67%
ECO DDS	54	19	17	22	22	41		29	
DDS	12	9	14	10	13		23		
Total PDG	4 757	4 807	5 240	4 986	5 342	5 618	5 422	5 010	-8%

Déchetterie Mon Espace Vert Cavaillon : ouverture en 2013									
Apport par Particuliers									
Végétaux collecté Entrant	3 530	5 230	5 825	5 216	4 659	5 449	5 548	5 988	8%
dont Réemploi DV	840	3 086	5 772	5 153	4 648	5 435	5 548	5 988	8%

Total déchetteries CAVAILLON									
Total PDG +MEV	8 286	10 037	11 065	10 202	10 001	11 067	10 970	10 998	0%
Total PDG +MEV-Reempl.	7 446	6 951	5 293	5 049	5 353	5 632	5 422	5 010	-8%

Déchetterie de Coustellet : territoire LMV depuis 2014									
Apport par Particuliers et Prof.									
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 2024/2023 (%)
Gravats	781	735	698	612	726	856	764	754	-1%
Encombrants	693	656	606	550	620	634	584	533	-9%
Végétaux	898	886	856	648	792	974	944	786	-17%
Ferrailles	256	256	229	235	253	245	231	239	3%
Cartons	151	139	125	131	131	163	105	176	68%
Bois	516	497	410	365	465	388	398	393	-1%
Eco Mobilier	236	256	263	231	317	379	379	456	20%
D3E	225	253	149	161	155	162	113	164	45%
Batteries/piles	1	1	0	1	1	1	1	1	0%
Huile Vidange	6	8	5	3	7	3	3	8	167%
ECO DDS	26	27	22	10	15	14	10	12	20%
DDS	1	1	9	19	14	15	6	20	233%
Total	3 792	3 716	3 372	2 966	3 496	3 834	3 538	3 542	0%

Déchetterie de Lauris									
Apport par Particuliers et professionnels									
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 2024/2023 (%)
Gravats				24	333	227	602	536	-11%
Encombrants	372	471	497	448	412	188	343	299	-13%
Végétaux		150	656	462			108		-100%
Ferrailles		73	87	117	101	60	101	100	-1%
Cartons	46	31	36	34	54	24	50	46	-8%
Bois	108	112	109	103	158	98	204	183	-10%
Eco Mobilier - DEA				51	93	48	125	151	21%
Platre (depuis sept 2022)						15	56	50	-11%
D3E	41	44	36	30	55	28	64	73	14%
Huiles vidange	2	0	0	3	3	1	4	1	-75%
ECO DDS					1	5	12	29	142%
DMS	5,19	11,31	14,17	9,68	11,00				
Total	574	892	1 434	1 282	1 221	694	1 669	1 467	-12%

Déchetterie de Vaugines									
Apport par Particuliers et professionnels									
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 2024/2023 (%)
Gravats	2 375	200	470	620	671	968	904	973	8%
Encombrants	557	913	1 073	1 159	1 088	982	743	726	-2%
Végétaux									
Ferrailles	10	180	199	245	264	276	208	196	-6%
Cartons	87	83	83	112	146	147	138	153	11%
Bois	296	250	335	399	478	522	443	452	2%
Eco Mobilier - DEA				106	190	223	221	254	15%
D3E	81	86	91	95	100	102	100	117	17%
Huiles vidange	3	1		2	3	4	7	1	-86%
ECO DDS					3	12	16	53	231%
DMS	10	24	32	20	20				
Plâtre							70	81	16%
Total	3 419	1 738	2 285	2 758	2 963	3 236	2 780	2 925	5%

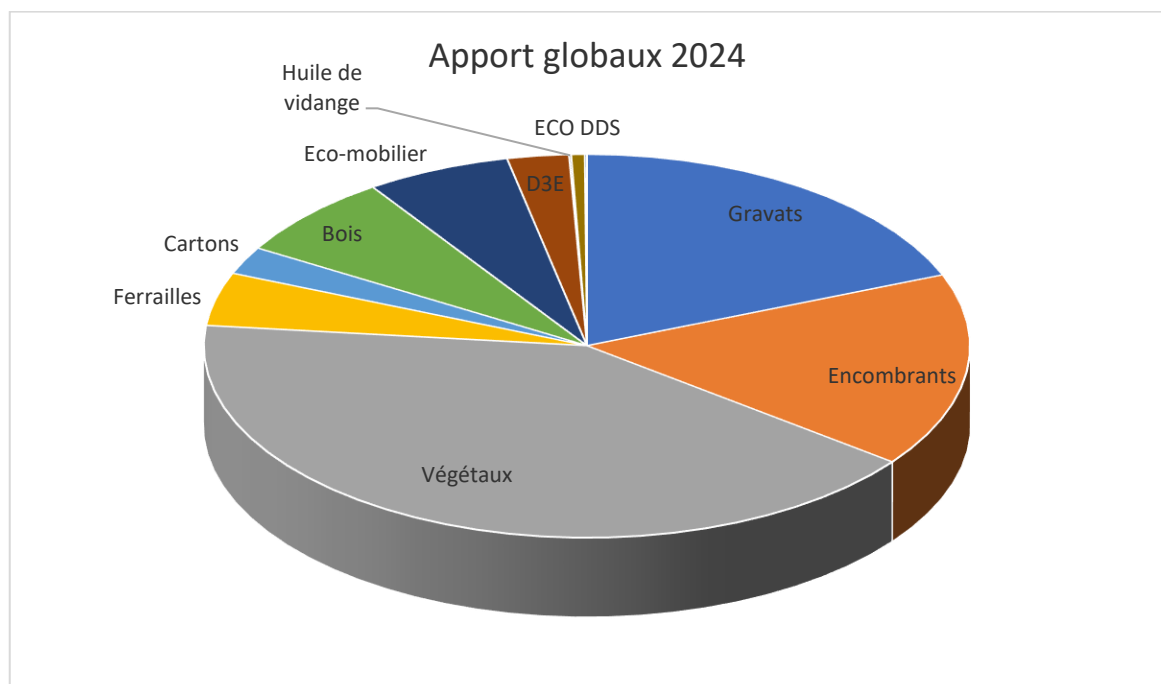
Mon Espace Vert Vaugines (ouverte le 1^{er} juillet 2019)

Végétaux collecté Entrant			220	1 307	1 870	2 942	2 497	2 963	19%
dont Réemploi DV				1 297	1 870	2 942	2 497	2 963	19%
Total déchetteries VAUGINES									

Total Vaugines +MEV Vaugines			2 505	4 065	4 833	6 178	5 277	5 887	12%
Total Vaugines +MEV-Reempl.			2 505	2 769	2 963	6 178	5 277	5 888	12%

Déchetterie du Grenouillet									
Apport par Particuliers - Porte à porte service encombrants et mairie									
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 2024/2023 (%)
Encombrant				496	449	450	456	508	11%
Ferraille				52	37	54	65	70	8%
D3E				71	52	44	26	22	-15%
Déchets de Balayures			434	297	401	443	330	363	10%
Total Grenouillet			434	916	939	991	877	963	10%

TOTAL DECHETTERIES LMV									
Déchets Acceptés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 2023/2024 (%)
Gravats	4 998	2 664	3 094	3 164	3 892	4 231	4 406	4 108	-7%
Encombrants	3 251	3 528	3 849	4 308	3 837	3 808	3 613	3 548	-2%
Végétaux	4 591	6 421	7 692	7 728	7 321	8 391	8 045	8 951	11%
Ferrailles	672	926	939	1 084	1 042	944	896	973	9%
Cartons	412	362	369	392	477	471	429	507	18%
Bois	1 569	1 472	1 435	1 536	1 674	1 554	1 557	1 522	-2%
Eco mobilier	450	783	844	695	1 131	1 214	1 277	1 322	4%
D3E	593	654	564	589	593	519	491	563	15%
Huiles vidange	21	17	14	15	20	12	20	20	0%
ECO DDS	82	48	40	33	41	72	38	123	224%
DMS	32	52	87	64	61	15	29	20	-31%
Total	16 671	16 927	18 929	19 608	20 089	21 231	20 801	21 657	14%



CHIFFRES CLES

21 657 tonnes de déchets, collectées et traitées **en 2024** (contre 20 580 tonnes en 2023, 21 231 tonnes en 2022, 21 089 tonnes en 2021 et 19 608 tonnes en 2020 (+ 14 % par rapport à 2019)).

Dont :

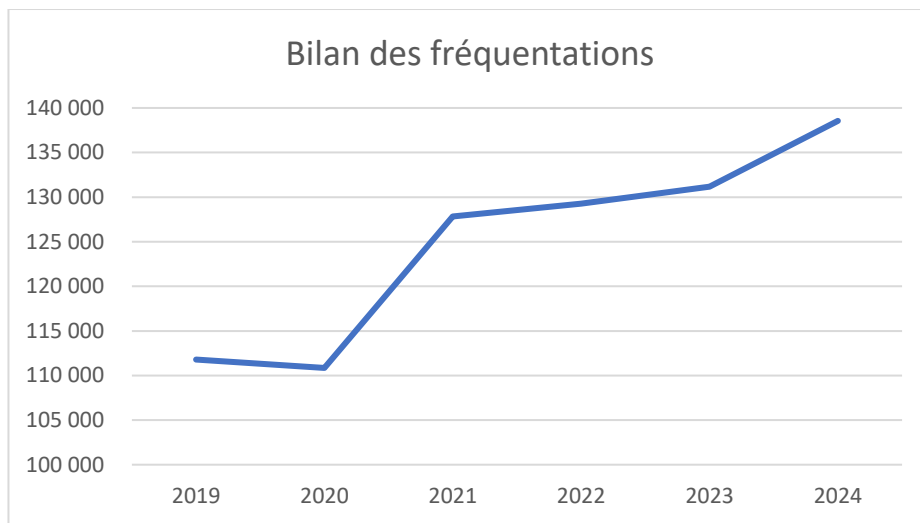
8 951 tonnes de déchets verts réemployés par les usagers et les agriculteurs locaux après broyage ;
4 108 tonnes de gravats ;
3 548 tonnes d'encombrants ;
1 522 tonnes de bois ;
1 322 tonnes d'éco-mobilier ;
973 tonnes de ferraille ;
563 tonnes de D3E ;
507 tonnes de cartons ;
363 tonnes de déchets de balayures ;
123 tonnes d'EcoDDS ;
20 tonnes d'huile de vidange.

4.2 - La fréquentation en déchetteries

Après une baisse de la fréquentation de 8,18 % en 2020, liée à la pandémie de Covid et aux périodes de confinement, la fréquentation des déchetteries est repartie à la hausse en 2021. Ainsi, **par rapport à 2019**, on observe une **augmentation de la fréquentation de 19.3 % en 2024** dans les déchetteries gérées par LMV (hors Coustellet). En ce qui concerne 2024, l'augmentation de la fréquentation des déchetteries est notamment liée à un pic de passages à Mon Espace Vert de Cavaillon (+ 13.36 % entre 2023 et 2024).

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES DECHETTERIES 2019-2024

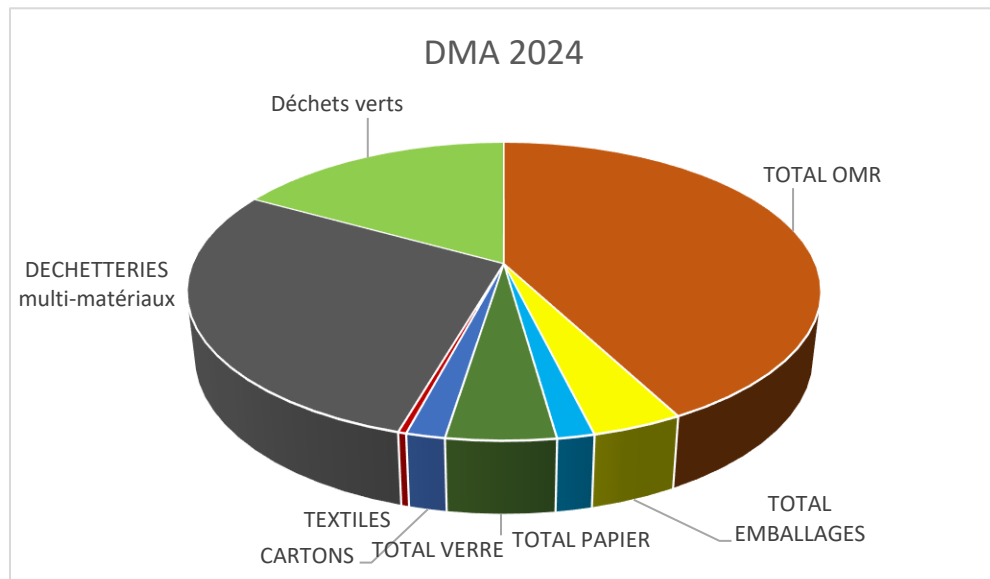
Bilan des Fréquentations							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 2023/2024
Puit des Gavottes	34994	36352	39001	40270	38184	37142	-2,73%
Lauris	9827	11326	15020	8615	17217	18417	6,97%
Vaugines	10328	14430	19489	22895	17743	18071	1,85%
Mérindol	5205	2158					
MEV Cavaillon	49498	34844	40452	47538	47559	53914	13,36%
MEV Vaugines	1949	11739	13881	9943	10480	11008	5,04%
Totaux	111 801	110 849	127 843	129 261	131 183	138 552	5,62%



5 - Synthèse des déchets ménagers (DMA) sur le territoire de LMV Agglomération

	54 317	55 281	54 879	55 034	54 777	55 007
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
OMR SIECEUTOM (ex CCPL et CCPLD + colonnes sur tout le territoire LMV)	13 406,47	13 588,99	13 788,32	13 481,09	13 072,23	13 305,00
OMR SIRTOM (ex CCC + Gordes et Les Beaumettes)	4 612,44	4 404,96	4 508,30	4 185,38	3 927,00	3 811,00
TOTAL OMR	18 018,91	17 993,95	18 296,62	17 666,47	16 999,23	17 116,00
EMBALLAGES SIECEUTOM (ex CCPL et CCPLD + colonnes sur tout le territoire LMV)	1 422,42	1 459,84	1 540,83	1 557,44	1 504,04	1 567,00
EMBALLAGES SIRTOM (ex CCC + Gordes et Les Beaumettes)	161,93	155,16	149,32	152,20	165,30	185,49
TOTAL EMBALLAGES	1 584,35	1 615,00	1 690,15	1 709,64	1 669,34	1 752,49
PAPIER (collecte PAV hors SIRTOM)	517,00	418,03	426,23	370,56	309,26	302,48
PAPIER secteur SIRTOM	340,62	325,47	268,57	271,17	279,78	309,00
TOTAL PAPIER	857,62	743,50	694,80	641,73	589,04	611,48
VERRE (collecte PAV hors SIRTOM)	1 366,16	1 338,00	1 387,60	1 409,52	1 396,90	1 372,18
VERRE secteur SIRTOM	551,15	563,62	643,94	668,38	614,42	607,00
TOTAL VERRE	1 917,31	1 901,62	2 031,54	2 077,90	2 011,32	1 979,18
CARTONS (*)	546,24	578,49	724,09	762,44	745,87	867,36
TEXTILES	203,00	147,00	153,90	102,90	113,14	130,00
DECHETTERIES multi-matériaux	11 237	11 880	12 379	12 146	12 106	12 199
Déchets verts	7 692	7 728	7 320,89	8 391,00	8 045,00	8 950,81
TOTAL DMA	42 056	42 588	43 291	43 498	42 279	43 606

Détail CARTONS							Evolution 2023/2024	Evolution 2019/2023
CARTONS SIECEUTOM	169,00	179,07	233,94	276,48	300,18	347,00	15,60%	105,33%
CARTONS Déchetteries (*)	369,00	392,00	476,44	470,80	429,00	507,00	18,18%	37,40%
CARTONS Gordes	8,24	7,42	13,71	15,16	16,69	13,36	-19,95%	62,14%
TOTAL CARTONS	546,24	578,49	724,09	762,44	745,87	867,36	16,29%	58,79%



Après une progression croissante depuis 2019, la production de DMA a diminué en 2023 (-2.88 % tous déchets confondus) pour augmenter à nouveau en 2024 (+ 3.14 %).

Le plus gros gisement de déchets se trouve dans les OMR et les déchetteries, dont les coûts de traitement sont par ailleurs les plus élevés.

La diminution des tonnages de déchets peut être obtenue par la mise en place d'une politique de communication et de prévention visant à :

- Réduire la part des biodéchets dans les OMR (développement du compostage individuel et collectif notamment, et à terme, mise en place d'une collecte séparée des biodéchets) ;
- Inciter au tri de l'ensemble des emballages ;
- Inciter au tri et au réemploi de l'ensemble des déchets déposés en déchetteries.

II - Les indicateurs financiers

1 – Les coûts de gestion des déchets

1.1 - Dépenses et recettes réalisées en 2024 (compte administratif)

Budget collecte, déchetteries et traitement

Principaux Chapitres	2024
011 - Charges à caractère général	3 993 283,78 €
012 - Charges de personnel	2 679 580,35 €
65 - Autres charges de gestion courante (participation aux syndicats de traitement)	4 159 899,46 €
014 Atténuation de produits	20 657,41 €
042 - Dotations aux amortissements et autres	903 371,48 €
Total DEPENSES FONCTIONNEMENT	11 756 747,48 €
70 - Prestations de services	1 163 453,90 €
73 - Impôts et taxes (TEOM)	9 938 972,00 €
74 - Dotations, participations	585 254,21 €
75 – Autres Produits	33 830,59 €
77 – Produits spécifiques	7 200,00 €
013 – Atténuation de charges	1 919,26 €
042 – Opérations d'ordre	33 467,00€
Total RECETTES FONCTIONNEMENT	11 764 096,96€

Dépenses 2024 = 213,73 €/Hab

Recettes 2024 = 213,86 €/Hab

Principaux Chapitres	2024
20 – Etudes, concessions	134 482,03 €
21 - Acquisitions immobilisations	1 622 759,95 €
23 – Immobilisations en cours	93 912,00 €
458101 – Opér c/tiers	21 575,00 €
040 - Opérations d'ordre	33 467, 00 €
Total DEPENSES INVESTISSEMENT	1 906 195,98 €
13 - Dotations et subventions	75 000,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert	903 371,48 €
Total RECETTES INVESTISSEMENT	978 371,48€

1.2 – Analyse des coûts 2023 par déchets

L'analyse précise des coûts se réalise sur la matrice des coûts, validée par l'Ademe sur l'année N+2.

La matrice la plus récemment validée est donc celle de l'activité déchet en 2023 présentée ci-dessous.

	LMV (données 2023)		Région PACA (données 2021)	
	Coût aidé / tonne (HT)	Coût / habitant (HT)	Coût aidé / tonne (HT)	Coût / habitant (HT)
Ordures ménagères				
- En régie	299 €	85.5 €		
- en prestation	461 €	199 €		
Coût moyen OMR LMV	336 €	104.6 €	316,00 €	115,00 €
Verre	47 €	1.7 €	111,00 €	2,80 €
Papiers et emballages (hors verre)	417 €	17.2 €	447,00 €	17,30 €
Déchets en déchetteries (hors déchets verts)	252 €	40 €	168,00 €	29 €
Déchets verts	15 €	2.9 €		
Encombrants	701 €	9.3 €		
Déchets des collectivités	85 €	0.5 €		
Déchets des professionnels	298 €	1.6 €		
Global	243 €	173.2 €		171,1 €

coût aidé = ensemble des charges (structure, communication, prévention, pré-collecte, collecte, transport, traitement) atténuées des recettes (produits industriels, soutiens et éco-organismes et aides) hors financement.

Les coûts des OMR par tonne sont supérieurs aux moyennes régionale et nationale, en raison d'une forte proportion de collecte en porte à porte et de marchés de collecte onéreux.

Le coût des déchetteries est également plus élevé en raison du faible ratio tonnages et fréquentation par équipement, LMV disposant de déchetteries en zone rurale (Lauris et Vaugines notamment).

2 – Le financement du service d'élimination des déchets

Le service d'élimination des déchets (collecte et traitement) est financé par :

- Au chapitre 70
- **La redevance spéciale issue de la collecte des acteurs privés du territoire**

La redevance spéciale doit s'appliquer à tous les producteurs de déchets professionnels qui utilisent le service public d'élimination des déchets. Elle est appliquée sur le territoire de LMV différemment selon les secteurs issus des communautés de communes ou communes avant la fusion au sein de la communauté d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2017. En 2024, le montant de la redevance a été réévalué pour correspondre aux coûts réels supportés par la collectivité. Ainsi le prix au litre est passé de 0,049€ à 0,054€ à compter du 1^{er} juillet 2024.

Le montant de la redevance spéciale perçue en 2024 est en hausse, d'un montant de 374 344,99€, par rapport à 327 683,23 € en 2023.

- **La facturation de l'accès des déchetteries du Sud Luberon aux professionnels**

Les recettes liées à la facturation de l'accès des déchetteries du Sud-Luberon aux professionnels sont de 32 324,73 € pour 2024 contre 28 281 € en 2023. Ces recettes sont directement liées à la fréquentation des déchetteries de Vauignes et Lauris par les professionnels du territoire concerné, y compris en provenance de la communauté de communes COTELUB avec laquelle LMV a signé une convention permettant l'accès à ses déchetteries aux usagers de COTELUB.

- **La reprise des matériaux issus de la collecte sélective et des déchetteries**

Les recettes provenant des ventes de matériaux en 2024 ont augmenté pour atteindre un montant de **273 627,71 €** contre 218 131,99 € en 2023.

Cette évolution s'explique par la volatilité des cours dans un contexte géopolitique instable.

- Au chapitre 73
- **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**

Produit de la TEOM (CA)

2019	2020	2021	2022	2023	2024
7 829 610 €	7 978 715 €	8 428 871 €	8 802 735 €	9 420 216 €	9 888 273 €

Le produit de la TEOM a progressé de 5 % en 2024, ce en raison essentiellement de la revalorisation des bases fiscales permettant le calcul des taxes foncières.

- Au chapitre 74

- **Les soutiens versés par les Eco-organismes liés aux performances de collecte des déchets recyclables**

Les recettes perçues en 2024 au titre des soutiens versés par les différents éco-organismes s'élèvent à **585 254,21 €** contre 647 943 €.

Les aides versées par les éco-organismes s'appliquent sur les tonnages expédiés et sur une aide à la connaissance des coûts du service.

Les principaux soutiens sont issus de CITEO / ADELPHE pour les emballages et le papier, puis d'ECO-MOBILIER pour les meubles, d'OCAD3E pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E), d'ECODDS pour les déchets diffus spécifiques et enfin de REFASHION pour les textiles.

CONCLUSION / PERSPECTIVES

Pour freiner l'augmentation de la production des déchets, des mesures de prévention et de sensibilisation destinées aux ménages et aux entreprises seront renforcées, conformément au PLPDMA approuvé le 9 février 2023. Ce plan sera mis en œuvre sur la période 2023-2027, afin de réduire la production d'OMR. De plus, l'installation de colonnes à carton continue et contribuera également à cette diminution.

L'étude sur la mise en place du tri à la source des biodéchets, lancée en 2023, devrait permettre de mettre en place une collecte séparée des biodéchets, avec notamment l'amplification du déploiement du compostage individuel et collectif, ce qui entraînerait une réduction significative de la production d'OMR à traiter par la collectivité. Aujourd'hui 4 500 tonnes de biodéchets sont présents dans les OMR.

Le service prévention a également remporté deux appels à projets de l'éco-organisme CITEO en 2024. Le premier concerne la collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer. Il se traduira par le déploiement de corbeilles de tri et de colonnes cartons sur les communes LMV en 2025. Le deuxième permettra l'optimisation de la collecte des emballages ménagers dont l'objectif est de baisser les taux de refus en centre de tri et d'améliorer notre performance en matière de qualité du tri. Il s'agira de mobiliser la cellule qualité sur des animations de sensibilisation tout public.

Enfin, LMV continuera de participer aux travaux de la SPL dans la perspective de la réalisation d'un nouveau centre de tri à Vedène.

